

# *Après la 3ème*



## *Après la 3eme il faut...*

- **S'interroger sur soi** → compétences, niveau scolaire, attitude face au travail, intérêts, valeurs, loisirs
- **S'informer** → auprès de son professeur principal, au CDI, sur le site de l'**Onisep**, auprès de la PsyEN, le CIO (Centre d'Information et d'Orientation)
- **Explorer** → portes ouvertes des établissements, mini-stages, stages en entreprises

# Calendrier

## 1er trimestre

Réflexion et choix provisoires :

- S'interroger sur ses goûts
- Stage en entreprise
- Entretien avec son PP et la PsyEN/CIO
- Avis et proposition du conseil de classe

## 2ème trimestre

- Journées portes ouvertes
- Mini-stages en lycée
- Recherche d'un patron pour ceux qui veulent faire de l'apprentissage
- Formulation des vœux d'orientation

↪ Choix définitifs

## *Formulation des vœux*

- Vous pourrez formuler 10 vœux et 5 vœux hors académie .
- Vous cumulez plus ou moins de points sur chacun des vœux en fonction de leur **rang**, des **résultats scolaires**, de l'avis de l'équipe pédagogique sur votre **motivation**, du **critère géographique**.
- D'autres critères, comme par exemple la prise en compte d'une situation de handicap, peuvent apporter des points supplémentaires.
- Pour la filière générale si vous souhaitez entrer dans un autre établissement que votre lycée de secteur vous devrez soumettre une demande de dérogation.

# *L'affectation post-3e en France*

- Saisie des vœux : Mai 2024
- Résultats d'affectation : Après la passation du DNB
- Inscriptions : Début juillet 2024



Etudes post bac

ParcourSup



Bac Pro  
3 ans

Terminale  
Pro

1ère  
Pro

2nd Pro

Bac Techno

Terminale  
Techno

1ère  
Techno

Bac Général

Terminale  
Générale

1ère  
Générale

2nd Générale et  
Technologique

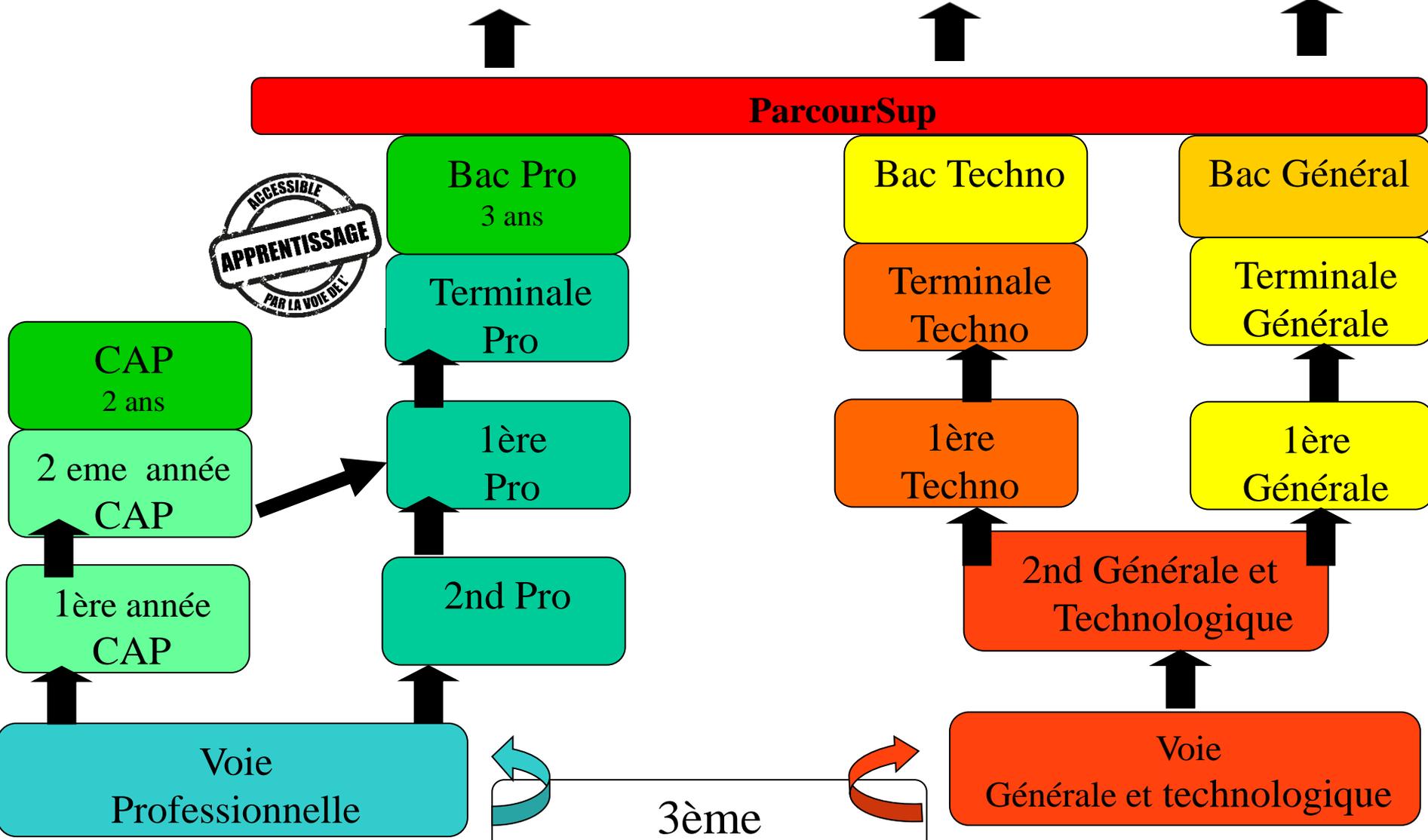
CAP  
2 ans

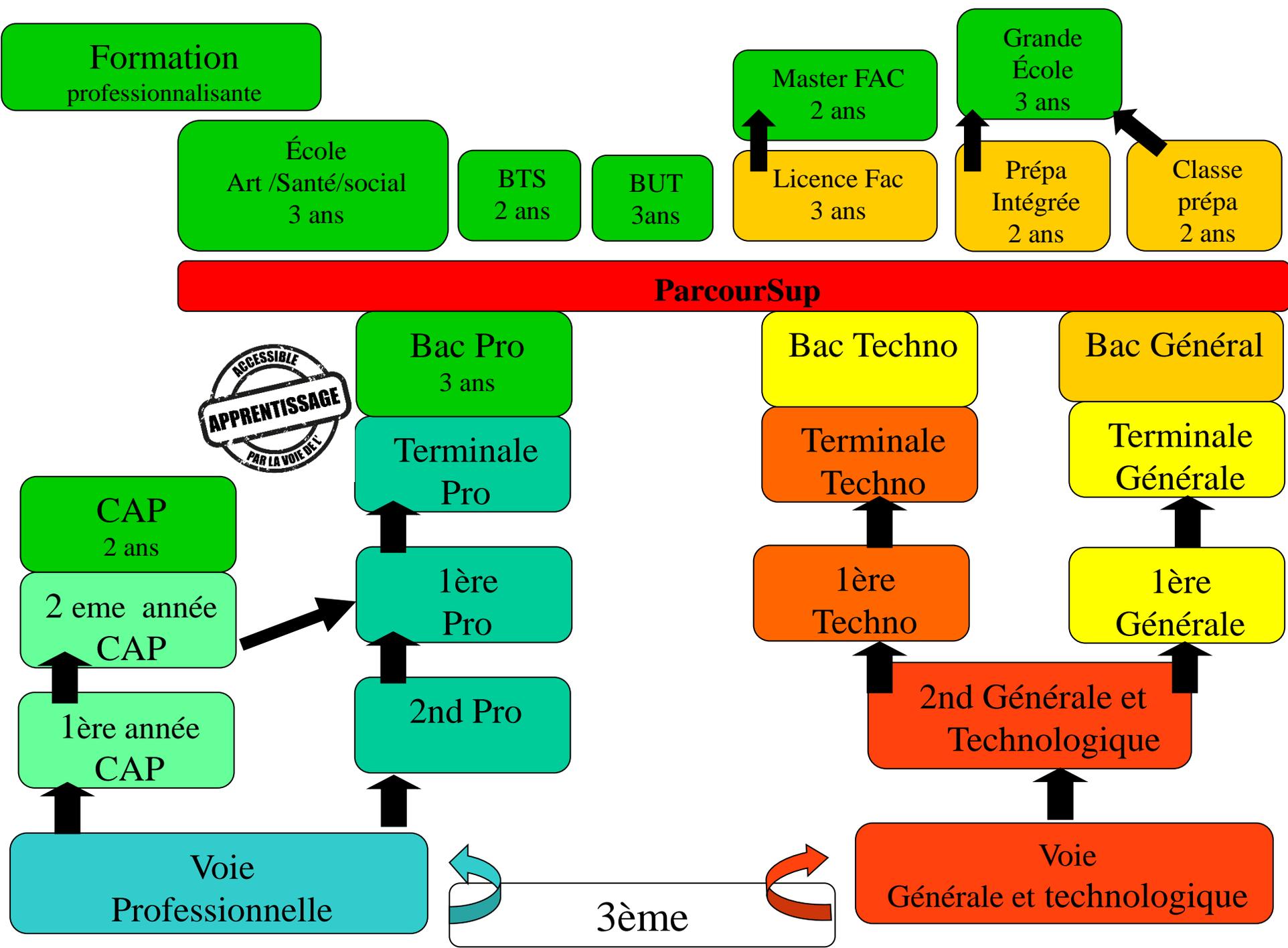
2ème année  
CAP

1ère année  
CAP

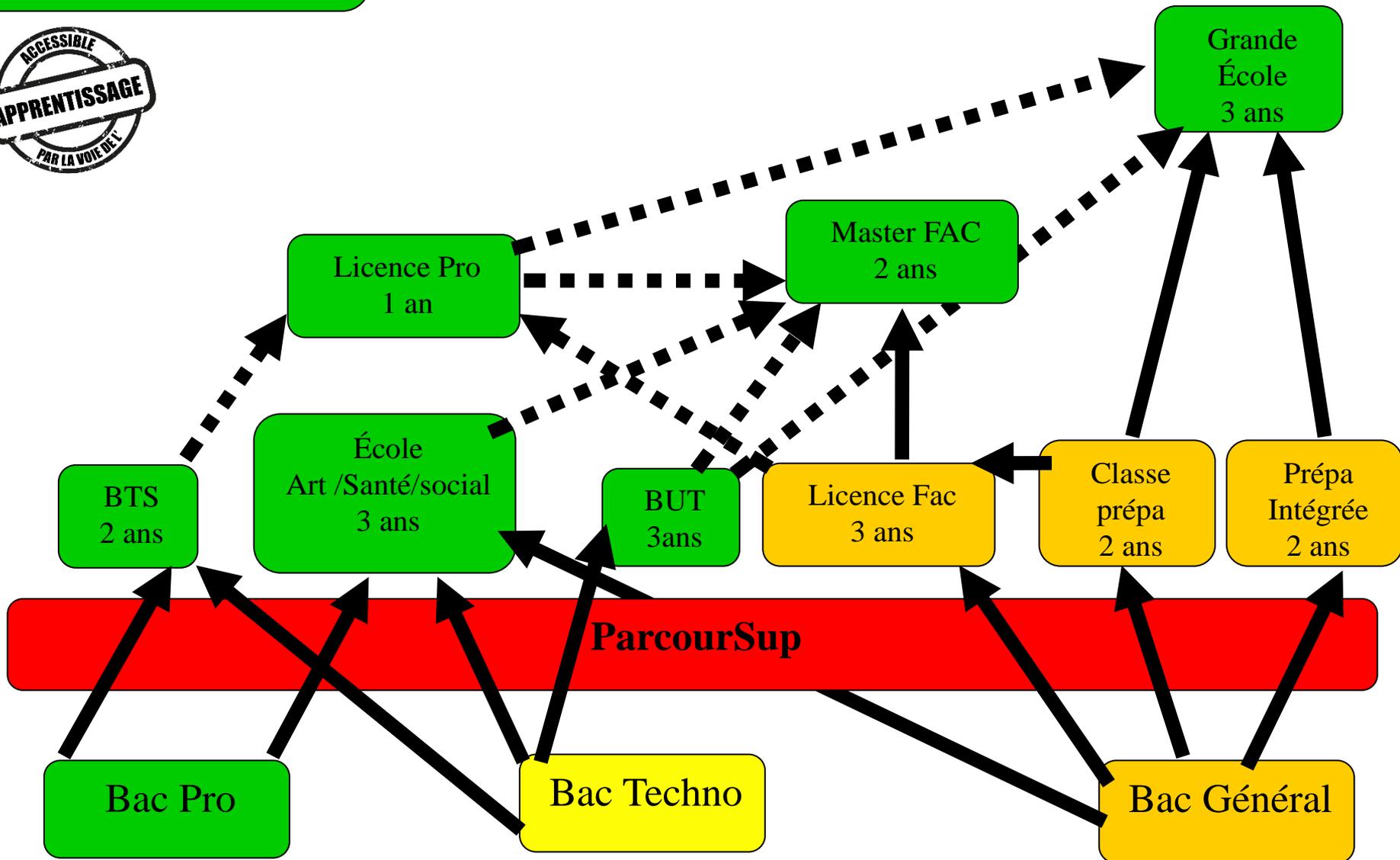
Voie  
Professionnelle

Voie  
Générale et technologique





Beaucoup de formation  
Professionnalisante peuvent  
se faire en apprentissage



# Les Bacs Professionnels



# *Les bacs professionnels :*

Objectif principal : accès direct à l'emploi

Durée 3 ans : 2<sup>nd</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale



La formation comprend :

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel
- Des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines de stages rémunérés réparties sur les 3 ans)
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours

## *Les bacs professionnels :*

Les bacs professionnels sont nombreux. A titre d'exemples :

- Accompagnement, soins et services à la personne
- Aéronautique ; Aviation générale
- Aménagements paysagers
- Artisanat et métiers d'art
- Scientifique et technique
- Bio-industries de transformation
- Boulanger-pâtissier
- Commerce ; Commercialisation et services en restauration



*Vous pouvez être guidé par la PsyEn ou votre professeur principal*

# Les Certificats Aptitudes Professionnelles



## *Les C.A.P : organisation*



Le CAP se déroule en 2 ans, qui comprennent :

- Des enseignements généraux
- Des enseignements technologiques et professionnels
- Des périodes de formation en milieu professionnel (12 à 16 semaines de stages selon les spécialités, réparties sur les 2 ans).

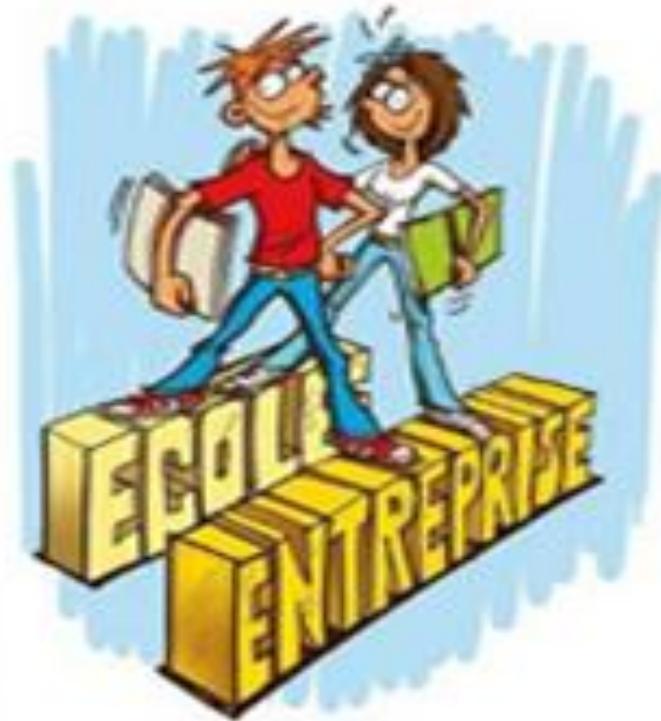
Possibilité d'intégrer une première d'un bac professionnel (du domaine) à l'issue de l'obtention du CAP

# *Les C.A.P : 190 spécialités dans les domaines*



- Agriculture, élevage, aménagement, forêt
- Alimentation, hôtellerie, restauration
- Arts, artisanat, audiovisuel
- Automobile, engins
- Bâtiment, travaux publics
- Bois, ameublement
- Chimie, physique
- Commerce, vente
- Électricité, électronique, énergie
- Hygiène, sécurité
- Industries graphiques
- Matériaux : métaux, plastiques, papier
- Productique, mécanique
- Santé, social, soins
- Sports, loisirs
- Textile, habillement
- Transport, magasinage

# L'apprentissage



# *Qu'est-ce que l'apprentissage?*

- Accès très efficace pour intégrer le monde professionnel rapidement.

Permet de découvrir le monde professionnel tout en préparant un diplôme

- Alternance entre les périodes de formation au Centre de Formation des Apprentis et en entreprise.
- Plus de 1000 métiers accessibles par la voie de l'apprentissage.

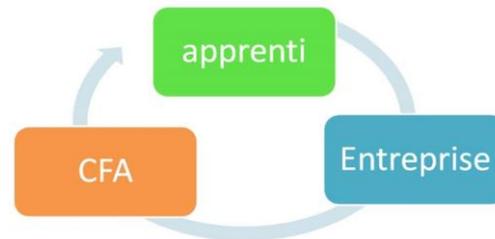
# *Qu'est-ce que l'apprentissage?*

- Rémunération de la part de son entreprise, en fonction du type de contrat signé.
- Rythme de l'alternance pouvant différer selon les établissements et le niveau d'études.
- Frais de scolarités totalement pris en charge par un organisme.
- Contrat de travail signé entre l'employeur et le ou la futur(e) apprenti(e)



## *Un contrat d'apprentissage c'est*

- L'employeur s'engage à transmettre un savoir faire et à verser un salaire. Le salaire varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année de formation. A 16 ans en 1ère année de CAP ou de bac pro, on gagne environ 400 € par mois. 5 semaines de vacances par an.
- Apprentissage possible à partir de 15 ans si l'année de 3EME est terminée
- L'apprenti(e) s'engage à respecter les règles de l'entreprise, à suivre sa formation au CFA et à se présenter à l'examen



# *La 2<sup>nd</sup> Générale et Technologique*



## *La 2nd GT : les exigences*

Pour réussir en 2nd GT, il faut :

- Aimer les savoirs abstraits
- Avoir des acquis suffisants dans le domaine général
- Travailler régulièrement tous les soirs
- Savoir organiser son travail en toute autonomie

La 2nd GT, c'est :

- Un niveau d'exigence plus élevé
- Un rythme de travail plus soutenu
- Des méthodes de travail différentes

## *La 2nd GT : au 1er trimestre*

- Des tests numériques de positionnement mathématiques et français (septembre et octobre)
- Correction automatisée et communication des résultats aux familles
- Mise en place de l'accompagnement personnalisé suite aux résultats des tests.
  - accompagnement au choix de l'orientation
  - soutien si besoin : 2h hebdomadaires



## *La 2nd GT : les enseignements communs*

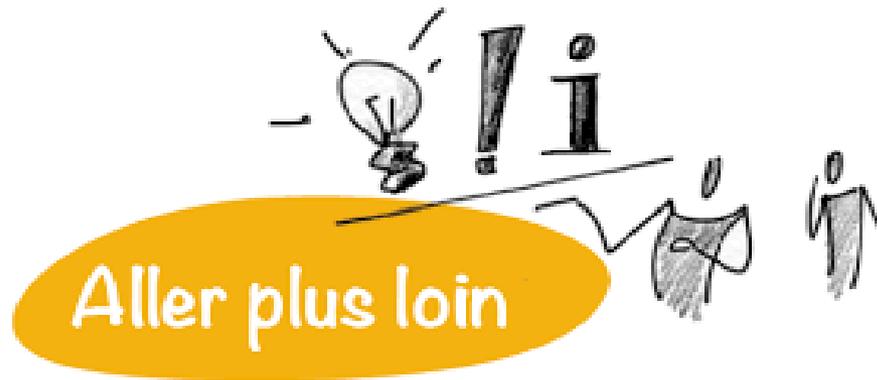
- Français : 4h
- Histoire et géographie : 3h
- Langues vivantes 1 et 2 : 5h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 18 h annuelle
- Sciences numériques et technologie : 1h30
- Sciences économiques et sociales : 1h30

## *La 2nd GT : les enseignements optionnels*

2 options au maximum

- 1 enseignement optionnel général parmi : Langue Culture Antique (latin ou grec) 3 h ; LV3 3h ; Art 3h ; EPS 3h ;
- 1 enseignement optionnel technologique parmi : Management et gestion 1h30 ; Santé et social 1h30 ; Biotechnologies 1h30 ; Sciences et laboratoire 1h30 ; Sciences de l'ingénieur 1h30 ; Création et innovation technologiques 1h30 ;
- En lycée agricole : Ecologie agronomie territoire et développement durable 3h; Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives 3h ; Pratiques sociales et culturelles 3h ; Pratiques professionnelles 3h ; Atelier artistique 72 h annuelles

Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.



*Clique sur le lien*

- Le site de l'Onisep : [Accueil - Onisep](#)
- Le guide de l'Onisep: [Guide Apres la 3e 2024 \(calameo.com\)](#)
- Le QUIZ des métiers : [Métier - Onisep](#)
- Les choix des spécialités au Lycée : [Choisir ses enseignements de spécialité au lycée pour préparer ses études supérieures | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)  
[Horizons 21 - Construisez vos choix de spécialités au lycée](#)
- Le BAC Professionnel : [Ma première année en bac professionnel – Onisep](#)  
[Qu'est-ce que la voie professionnelle ? – Onisep](#)  
[Découvrir la voie pro au collège - Avenir\(s\) \(onisep.fr\)](#)
- Le CAP : [Le CAP \(certificat d'aptitude professionnelle\) – Onisep](#)  
[Le CAP : études, programme... – Onisep](#)
- Découverte des métiers : [Orientation et découverte des métiers au collège - Avenir\(s\) \(onisep.fr\)](#)

# Des questions



*Prends rendez-vous avec :*

**La PsyEN du collège : Mme Boccaccio**

**OU**

**Le CIO La Viste : 04.91.09.06.95 / Place de l'église du  
Père Spinoza – 13015 MARSEILLE**